

REVALORISATION DES BARÈMES DE RÉMUNÉRATION DES STAGIAIRES AU 1^{ER} MAI 2021

TABLEAU COMPARATIF AVANT/APRÈS

JUSQU'AU 30/04/2021			A PARTIR DU 01/05/2021		
Primo demandeur d'emploi	-18 ans	130,34€	Primo demandeur d'emploi	-18 ans	200,00€
	18/20 ans	310,39€		18 à 25 ans	500,00€
	21/25 ans	339,35€		26 ans et +	685,00€
	26 ans et +	401,09€			
Demandeur d'emploi justifiant de 910h d'activité salarié sur une période de 12 mois consécutifs ou sur une période de 1820h sur 24 mois	Tous âges confondus	652,02€	Demandeur d'emploi ayant travaillé 6 mois durant les 12 derniers mois ou 12 mois durant les 24 derniers mois	-26 ans	685,00€
				26 ans et +	685,00€
Travailleurs non-salariés	Tous âges confondus	708€	Travailleurs non-salariés	-18 ans	200,00€
				18 à 25 ans	500,00€
				26 ans et +	685,00€
Détenus	Tous âges confondus	2,26€	Détenus	Tous âges confondus	2,26€
Détenus extra muros	Tous âges confondus	652,02€	Détenus extra muros : passage au barème à l'âge	-18 ans	200,00€
				18 à 25 ans	500,00€
				26 ans et +	685,00€
TH Forfait : primo demandeurs d'emploi ou n'ayant pas exercé d'activité dans les 24 mois précédents	Tous âges confondus	652,02€	TH Forfait : primo demandeurs d'emploi ou n'ayant pas exercé d'activité dans les 24 mois précédents	Tous âges confondus	685,00€
TH taux calculé et TH en CRP taux calculé	Tous âges confondus	Plancher à 644,17€ Plafond à 1932,52€	TH taux calculé et TH en CRP taux calculé	Tous âges confondus	Plancher à 685,00€ Plafond à 1932,52€
- Personnes veuves, séparées, divorcées, abandonnées ou célibataires assumant seules la charge effective et permanente d'un ou plusieurs enfants résidant en France - Parents isolés et femmes seules en état de grossesse ayant effectué la déclaration de grossesse et les examens prénataux prévus par la loi - Personnes ayant 3 enfants - Personnes divorcées, veuves ou séparées judiciairement depuis moins de 3 ans	Tous âges confondus	652,02€	Personnes veuves, séparées, divorcées, abandonnées ou célibataires assumant seules la charge effective et permanente d'un ou plusieurs enfants résidant en France	Tous âges confondus	685,00€
			- Parents isolés et femmes seules en état de grossesse ayant effectué la déclaration de grossesse et les examens prénataux prévus par la loi - Personnes ayant 3 enfants - Personnes divorcées, veuves ou séparées judiciairement depuis moins de 3 ans	-26 ans	685,00€